



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFET DE LA MARTINIQUE
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER**

Cabinet du préfet

Fort-de-France, le 9 avril 2014

Communiqué de presse

Une yole de pêche du Vauclin chavire à proximité de l'îlet Petite Grenade au Vauclin

Mercredi 9 avril 2014 à 8h49, le CROSS reçoit un appel du CODIS 972 relayant l'appel d'un témoin signalant qu'une yole de pêche de 7 m, nommée « SOUPIRS », s'est retournée avec deux personnes à bord, le propriétaire et un ancien marin pêcheur, au Nord de l'îlet Petite Grenade à proximité de la Pointe du Vauclin.

Le CROSS AG déclenche immédiatement l'hélicoptère de la sécurité civile Dragon 972, la vedette CAMPECHE des affaires maritimes, ainsi qu'une patrouille terrestre de la gendarmerie et du CODIS. Trois navires de pêche se sont également dirigés sur les lieux du sinistre.

L'ancien marin est rapidement retrouvé par le dragon 972 et les pêcheurs sur place et déposé à terre au quartier de la Baie des Mulets. Malgré la rapidité des moyens de secours pour le retrouver, ceux-ci n'ont pu que constater le décès du marin retraité.

Ce drame illustre combien l'exercice de la pêche professionnelle dépend du niveau de formation du patron pêcheur, ainsi que des équipements en matériel de sécurité : radio VHF, gilets de sauvetage et balise de détresse.

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

1/1